

CONTRAT ABONNEMENT COURS

AQUA RUNNING - AQUA GYM

Nom de L'abonné :

Prénom :

1. Introduction

Vous avez souscrit un abonnement d'une année au cours d'Aqua running- Aqua gym qui sera assuré par une professeure extérieure certifiée en qualité de travailleur indépendant.

Les cours débuteront le **Lundi 23 Septembre 2019 à 18h** pour une durée d'1heure/cours et auront lieu toutes les semaines jusqu'au Lundi 22 Juin 2020.

Les cours **n'auront pas lieu** aux périodes de vacances scolaires à savoir :

- 2019 : les Lundis 28 Octobre, les 23 et 30 Décembre
- 2020 : Les Lundi 24 Février, les 6 et 13 Avril et le 1^{er} Juin.

Par cet abonnement, vous vous engagez à venir **toutes les semaines**, aucun mail ou appel téléphonique ne sera assuré par le Centre CRYSTALUZ pour rappel du cours.

Nous partons du principe que votre **présence est requise et obligatoire** à tous les cours et que si vous avez un empêchement ou un accident, une hospitalisation ou une maladie, nous devons êtres prévenus **le Jeudi de la semaine précédent** le cours afin que la professeure puisse prendre d'autres dispositions.

Les cours auront lieu à partir de **3 personnes minimum** par cours.

A défaut d'être prévenu dans les temps demandés, votre séance hebdomadaire sera décomptée de votre abonnement par nos soins car, le Centre CRYSTALUZ sera facturé par le travailleur indépendant en fin de mois.

2. Conditions de souscription, d'annulation et de renouvellement

Vous avez souscrit un abonnement qui donne droit à **10 séances de cours d'Aqua running et Aqua gym** au prix de **220€ TTC** que vous pouvez régler en deux fois sans frais (1^{er} règlement à la souscription et 2^{ème} règlement à la 4^{ème} séance de votre abonnement).

Nous vous demandons **une copie de votre Carte d'identité** pour établir votre abonnement pour des raisons d'assurance.

La 1^{ère} séance d'essai est gratuite et sans engagement.

Le prix à la séance est de 25€ sans abonnement, elle est nominative et à utiliser le jour du paiement.

En cas d'hospitalisation, d'incapacité ou de restriction médicale, nous acceptons de suspendre votre abonnement pendant toute la durée d'incapacité sous présentation d'un justificatif de votre médecin traitant.

En aucun cas, votre abonnement fera l'objet d'un remboursement si vous décidez d'annuler sans aucun motif valable.

Votre abonnement trimestriel vous est proposé au prix de **300€ TTC** et peut être réglé en deux fois sans frais (1^{er} règlement à la souscription et 2^{ème} règlement à la 9^{ème} séance de votre abonnement).

Cet abonnement trimestriel vous donne droit à **une séance supplémentaire gratuite** pour vous-même et devra être utilisée à la fin de votre abonnement.

Votre abonnement annuel vous est proposé au prix de **1 000€ TTC** et peut être réglé en trois fois sans frais ((1^{er} règlement à la souscription, 2^{ème} règlement à la 15^{ème} séance de votre abonnement et 3^{ème} règlement à la 30^{ème} séance de votre abonnement).

Cet abonnement annuel vous donne droit à **deux séances gratuites nominatives** à offrir à un ou une amie de votre choix.

En cas de renouvellement de votre abonnement (10 séances ou trimestriel), nous vous offrons **deux séances gratuites pour vous ou un de vos proches**.

3. Conditions et Règlement du Centre CRYSTALUZ

Nous vous demandons de prendre connaissance des consignes de sécurité et d'hygiène qui sont affichées dans le bâtiment Aquathérapie du Centre CRYSTALUZ et de bien vouloir les respecter.

Vous êtes tenu de vous présenter **15 minutes avant chaque début de cours à l'accueil du Centre** pour signer votre carte d'abonnement, vous changer et vous doucher au vestiaire du bâtiment d'aquathérapie afin que le cours puisse démarrer à 18h précises.

Vous devez être muni d'un maillot une ou deux pièces, d'un essui ou d'un peignoir et de chaussures de piscine anti déparantes qui ne doivent en aucun cas être utilisées en dehors des cours d'Aqua running et d'Aqua gym.

Inscrire la mention « Lu et Approuvé » avant votre signature du document